

Vous trouvez les démarches administratives trop compliquées ?
Vous avez des idées pour les simplifier ?

Le site *www.ensemble-simplifions.fr* vous donne la parole !

Organisé en 4 rubriques, une pour chaque profil d'usager de l'administration - particuliers, entreprises, collectivités locales et associations - le site ***www.ensemble-simplifions.fr*** s'adresse à tous.

Un site, cinq façons de participer

Pour chaque « événement de vie » propre à une rubrique (ex : déménagement, changement de situation personnelle pour la rubrique « particuliers », recrutement, marchés publics, pour la rubrique « entreprises », etc.), des propositions de simplification sont soumises à l'avis des internautes, qui peuvent :

- **Voter sur les propositions existantes** en attribuant à chacune une note
- **Commenter** les propositions en donnant leur avis sur les simplifications proposées
- **Déposer des idées** de simplification afin de contribuer aux travaux en cours
- **Répondre aux sondages thématiques** (rubriques « particuliers » et « entreprises »)
- **Débattre sur les forums** dédiés (rubriques « associations » et « collectivités »)

Pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités du site, il suffit de créer son compte en quelques clics. Chaque rubrique rassemble aussi les dernières actualités des chantiers de simplification, des documents de référence, le calendrier des événements et toutes les informations utiles sur le programme Ensemble simplifions.

Pour faire connaître le site, suivez le mode d'emploi !

À votre disposition, trois outils faciles à mettre en place :

1 **Une bannière de promotion à mettre en ligne en page d'accueil de votre site Internet ou Intranet :** simple et prête à l'emploi, elle renvoie vers l'URL *www.ensemble-simplifions.fr*
Si votre site ne permet pas l'insertion de bannières, vous pouvez utiliser le bouton reprenant le logo « *Ensemble simplifions* » facile à utiliser et pouvant s'intégrer dans tout type de page.







2 **Un courrier électronique à diffuser à l'ensemble de vos contacts :** bref et clair sur les objectifs et les principes du site, ce mèl prêt-à-l'emploi vous permettra d'informer vos contacts d'un simple clic.

3 **Un article prêt à publier pour vos sites internet, intranet, lettres d'information, magazines... :** pour alimenter en contenu vos supports de communication et relayer l'information à l'ensemble de vos publics.

Retrouvez ces outils dans le kit de communication fourni avec ce courrier.

Pour toute question ou information sur l'utilisation du kit :
Contact : Pauline Fournet / communication DGME
01 53 18 35 41
pauline.fournet@finances.gouv.fr

